

# Jean-Louis Lin: il y a 40 ans, la mort étrange d'un révolutionnaire occitan...

<https://blogs.mediapart.fr/lancetre/blog/180718/jean-louis-lin-il-y-40-ans-la-mort-etrange-dun-revolutionnaire-occitan>

- 18 juil. 2018
- Par [lancetre](#)
- Blog : [Le blog de lancetre](#)

Il y a quarante ans, on retrouvait, dans la Seine, près du pont de Courbevoie, le corps de Jean-Louis Lin, militant occitan, devenu communiste libertaire, soutien des Palestiniens. L'enquête fut rapidement close. Suicide ? Pourtant, Jean-Louis Lin savait nager, et rien, dans son comportement le jour de sa mort, ne pouvait laisser penser à une intention de disparaître...

Le parcours idéologique de Jean-Louis Lin fut singulier.



Venu de l'extrême-droite (le groupe Occident), membre fondateur du groupe Pòble d'Òc, il soutenait, au moment de sa mort, les luttes des Palestiniens, et avait évolué vers l'extrême-gauche.

Selon Wikipédia :

*Pòble d'Òc était un mouvement politique occitan qui a été créé en 1971 et dont les activités ont cessé en 1983. Il se définissait comme héritier des expériences fédéralistes et autogestionnaires de la commune de Paris de 1871 et du Gouvernement républicain de la Generalitat de Catalogne de 1936. Il a soutenu les Républicains Irlandais et la résistance du peuple palestinien, mais son idéologie est restée hétérogène. À la différence d'autres organisations occitanes, il a refusé d'apporter son soutien à François Mitterrand pour l'élection présidentielle française de 1974 et a participé aux manifestations du Larzac de 1974 à 1977.*

(...)

*Le positionnement fédéraliste et libertaire de Pòble d'Òc s'est affirmé dans Schéma pour une Révolution occitane résultat d'un travail collectif de douze mois (1974-1975).*

D'où le départ, fin 1976, du peu fréquentable [Richard Roudier](#), resté, lui, solidement ancré à l'extrême-droite.

Après la mort de Jean-Louis Lin, le groupe Pòble d'Òc, auquel il participait, se rapprocha, carrément, des communistes libertaires !

Evolution déjà largement entamée au moment de sa disparition.

Sur cette sombre affaire, jamais élucidée, contemporaine des assassinats d'Henri Curiel et de Pierre Goldman, voici un article paru dans le numéro 35 (octobre 1979) de Pòble d'Òc, une revue "révolutionnaire occitane" à la diffusion confidentielle, que dirigeait la victime:

### COMITE POUR LA VERITE SUR LA MORT DE J-L LIN

Le 10 juillet 78 le corps d'un noyé était laisé, cinq heures durant, sur les berges de la Seine... à proximité du pont de Cournevoie. Les pompiers ne connaissant pas son identité, mais la PJ ne semblait pas avoir de difficultés à l'identifier (papiers en bon état après un séjour de plusieurs jours dans la Seine ? (peu crédible). Il s'agissait de J. Louis LIN... fondateur d'un mouvement occitan PÒBLE D'OC d'orientation communiste libertaire.

Le 28 juin 79, le Juge d'instruction Seely concluait, en accord avec le Paquet, à un non-lieu dans la plainte contre X pour assassinat déposée par son amie Catherine Deysson.

Le 12 juillet dernier, une journée d'information, organisée par le Comité pour la vérité sur la mort de J.L. Lin, à Montpellier, sa ville natale ne suscitait guère d'assistance...

L'AFFAIRE J.L. LIN est-elle close ?

Ne saura-t-on jamais exactement, la vérité sur sa mort ? Cette vérité ne concerne-t-elle que ses proches ?

A toutes ces questions nous refusons de répondre oui... Pourquoi ? Tout simplement parce que l'hypothèse du suicide n'est guère crédible : à moins d'admettre que J.L. Lin ait brusquement perdu la raison le 4 juillet... Au point de rapporter « ses » valises (contenant de la documentation politique) et d'annoncer sa mort à une adresse où personne ne pouvait les découvrir (valises opportunément dérobées), de retourner au logement qu'il occupe, d'ouvrir le courrier du jour, de le laisser en évidence sur la table (sans laisser la moindre indication sur ses intentions « suicidaires »), d'acheter la presse du soir, de la lire et de décider d'aller se suicider... le lendemain en emportant les clés de consigne d'autres valises « politiques », l'argent destiné à l'imprimeur de PÒBLE D'OC, mais sans laisser le moindre mot à ses amis qu'il a pourtant convoqués pour une réunion et cherché, en vain, à joindre par téléphone dans les jours précédents... nous oublions... J.L. Lin, dans cette hypothèse, aurait décidé de se « suicider » en se noyant, ajoutant une difficulté de plus à sa mort, puisqu'il savait nager (et qu'il n'est pas facile de s'intérioriser de nager... au dernier moment). Cette « folie morbide » de J. Louis auquel le juge Seely s'est efforcé de croire, il a essayé d'en convaincre les amis de J. Louis : injures, terrorisme verbal, prédictions selon laquelle l'un des témoins entendus pourrait vouloir se suicider l'année prochaine tout emballé l'instruction !

Malgré ces manœuvres, les amis de J. Louis ne sont pas persuadés du suicide. Ils ne sont pas les seuls ! Qu'on en juge : dès l'annonce officielle de sa mort, l'enquête est confiée à la Brigade Criminelle ou plus exactement à l'une de ses sections dirigée par Séguard (blessé quelques temps plus tard dans la fusillade de l'Ambassade d'Irak, ou l'un de ses collaborateurs, Capella était tué)... De combien de suicides s'occupent ces fonctionnaires ? Bien peu, à la vérité. Ils ne vont, d'ailleurs, pas s'embarasser de floriture et dès le 10 juillet 78, ils ont perquisitionné, sans commission rogatoire, chez les amis de J. Louis et expriment, hautement, leur point de vue : « On l'a descendu... c'est bien fait ! C'est d'ailleurs, le même point de vue qui sera exprimé par d'autres fonctionnaires de police à DINAN... »

Une fraction de la presse s'empare de cette mort sous un angle bien spécial : « C'est le premier auto-nommiste à mourir dans des conditions aussi étranges » lit-on sous la plume de P. Bernert qui calomnie, mais aussi décrit J. Louis avec plus de précision qu'une fiche de police... Sous le plume d'autres journalistes à scandale on lira « Mort d'un palestinien de langue

l'audition de trois personnes : P. Bernert, J. Le Calvez et S. Liegeard... »

Non que l'on puisse affirmer que ces trois personnes aient participé directement à l'assassinat mais parce que tous trois avaient des intérêts évidents à la mort de J. Louis Lin et que deux d'entre eux se sont félicités ouvertement de cette mort... Pour le troisième, en l'occurrence, S. Liegeard, il s'agissait de menaces antérieures à la mort, et menaces qu'il niera comme il niera la rencontre fortuite d'Avril 1978 et ces négations (enregistrées par la PJ sur commission rogatoire et non par le juge lui-même) suffiront au Juge Seely qui n'estimera pas utile une confrontation avec un témoin de la rencontre !

Qui est persuadé du suicide de J. Louis Lin ? Le Juge Seely et lui seul ! Qui a intérêt à la vérité ? Tout d'abord, les amis politiques de J. L. Lin qui n'acceptent pas l'idée de son assassinat, car pour eux, non seulement J. Louis Lin était un camarade et un authentique révolutionnaire, mais encore cet assassinat « masqué » en suicide est UNE MENACE DIRECTE pour leur vie à venir.

Doit-on attendre un deuxième cas pour réagir ? C'est la question qu'il faut poser à tous ceux qui n'étaient pas des amis politiques de J. L. Lin qui, de gauche ou d'extrême-gauche, ne se sont pas sentis concernés : « C'est un cas à part... C'est justement sur ce laxisme que le Pouvoir d'Etat compte : que nous tolérions les assassinats politiques tout simplement parce que nous avons des divergences avec les victimes ! »

En cellè ce Pouvoir est parfois aidé par les colportages qui circulent dans certains milieux de gauche ou d'extrême gauche « Curiel était un terroriste... Lin était d'extrême droite ».

Les auteurs de ses colportages ne mesurent, sans doute pas, à quel point ils sont les auxiliaires du TERRORISME - bien réel celui-là - qui a fait ses premières victimes.

S'il s'avérait que ce terrorisme-là a expérimenté avec J. Louis Lin une nouvelle technique de celle de « l'assassinat-suicide » quelle serait la responsabilité de ceux qui sont « restés indifférents ».

Avec la mort de J. L. Lin, il a été, jusqu'à présent, prouvé une chose c'est qu'en France, il est possible de tuer un militant relativement isolé, sans susciter de réaction d'importance... et ce fait, à lui seul, est inquiétant car c'est un encouragement à des pratiques terroristes de la part des divers services, parallèles ou non, qui gravitent autour du pouvoir d'Etat.

Le 10 juillet 78 le corps d'un noyé était laissé, cinq heures durant, sur les berges de la Seine... à proximité du pont de Courbevoie. Les pompiers ne connaissaient pas son identité, mais la PJ ne semblait pas avoir de difficultés à l'identifier (papiers en bon état après un séjour de plusieurs jours dans la Seine ? (peu crédible). Il s'agissait de J. Louis LIN... fondateur d'un mouvement occitan POBLE D'OC d'orientation communiste libertaire.

Le 28 juin 79, le Juge d'instruction Secly concluait, en accord avec le Paquet, à un non-lieu dans la plainte contre X pour assassinat déposée par son amie Catherine Deysson.

Le 12 juillet dernier, une journée d'information, organisée par le Comité pour la vérité sur la mort de J.L. Lin, à Montpellier, sa ville natale ne suscitait guère d'assistance...

L'AFFAIRE J.L. LIN est-elle close ?

Ne saura-t-on jamais exactement, la vérité sur sa mort ? Cette vérité ne concerne-t-elle que ses proches ?

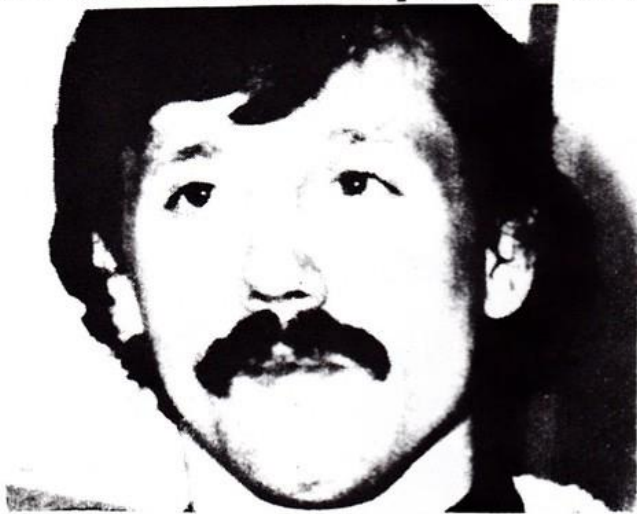
A toutes ces questions nous refusons de répondre oui... Pourquoi ? Tout simplement parce que l'hypothèse du suicide n'est guère crédible : à moins d'admettre que J.L. Lin ait brusquement perdu la raison le 4 juillet... Au point de rapporter « ses » valises (contenant de la documentation politique) et d'annoncer sa mort à une adresse où personne ne pouvait les découvrir (valises opportunément dérobées), de retourner au logement qu'il occupe, d'ouvrir le courrier du jour, de le laisser en évidence sur la table (sans laisser la moindre indication sur ses intentions « suicidaires »), d'acheter la presse du soir, de la lire et de décider d'aller se suicider... le lendemain en emportant les clés de consigne d'autres valises « politiques », l'argent destiné à l'imprimeur de POBLE D'OC, mais sans laisser le moindre mot à ses amis qu'il a pourtant convoqués pour une réunion et cherché, en vain, à joindre par téléphone dans les jours précédents... nous oublions... J.L. Lin, dans cette hypothèse, aurait décidé de se « suicider » en se noyant, ajoutant une difficulté de plus à sa mort, puisqu'il savait nager (et qu'il n'est pas facile de s'interdire de nager... au dernier moment). Cette « folie morbide » de J. Louis auquel le juge Secly s'est efforcé de croire, il a essayé d'en convaincre les amis de J. Louis : injures, terrorisme verbal, prédictions selon laquelle l'un des témoins entendus pourrait vouloir se suicider l'année prochaine ont émaillé l'instruction !

Malgré ces manœuvres, les amis de J. Louis ne sont



pas persuadés du suicide. Ils ne sont pas les seuls ! Qu'on en juge : dès l'annonce officielle de sa mort, l'enquête est confiée à la Brigade Criminelle ou plus exactement à l'une de ses sections dirigée par Ségeard (blessé quelques temps plus tard dans la fusillade de l'Ambassade d'Irak où l'un de ses collaborateurs, Capella était tué)... De combien de suicides s'occupent ces fonctionnaires ? Bien peu, à la vérité. Ils ne vont, d'ailleurs, pas s'embarrasser de floriture et dès la mi-juillet 78, ils ont perquisitionné, sans commission rogatoire, chez les amis de J. Louis et expriment, hautement, leur point de vue : « On l'a descendu... c'est bien fait ! C'est d'ailleurs, le même point de vue qui sera exprimé par d'autres fonctionnaires de police à DINAN...

Une fraction de la presse s'empare de cette mort sous un angle bien spécial : « C'est le premier autonomiste à mourir dans des conditions aussi étranges » lit-on sous la plume de P. Bernert qui calomnie, mais aussi décrit J. Louis avec plus de précision qu'une fiche de police... Sous le plume d'autres journalistes à scandale on lira « Mort d'un palestinien de langue



d'Oc ». Car, dès le début, on a voulu présenter J. Louis comme victime d'un « règlement de comptes » entre palestiniens et israéliens... Pourquoi ? parce qu'il était un défenseur acharné de la cause palestinienne... Comme plusieurs centaines d'autres militants ? Parce qu'il avait publié un communiqué, en Mai 1978, mettant en cause des services de police français dans « l'exécution » de trois militants arabes à Orly ? ou bien, tout simplement parce qu'il s'agissait d'isoler le cas J. Louis Lin et de dire, du même coup, aux citoyens français : « C'est une affaire qui ne vous concerne pas » (ce fût écrit, textuellement par un hebdomadaire à l'adresser des militants occitans).

Dès le début de l'affaire, son amis demandait

l'audition de trois personnes : P. Bernert, J. Le Calvez et S. Liegeard...

Non que l'on puisse affirmer que ces trois personnes aient participé directement à l'assassinat mais parce que tous trois avaient des intérêts évidents à la mort de J. Louis Lin et que deux d'entre eux se sont félicités ouvertement de cette mort... Pour le troisième, en l'occurrence, S. Liegeard, il s'agissait de menaces antérieures à la mort, et menaces qu'il niera comme il niera la rencontre fortuite d'Avril 1978 et ces négations (enregistrées par la PJ sur commission rogatoire et non par le juge lui-même) suffiront au Juge Secly qui n'estimera pas utile une confrontation avec un témoin de la rencontre !

Qui est persuadé du suicide de J. Louis Lin ? Le Juge Secly et lui seul ! Qui a intérêt à la vérité ? Tout d'abord, les amis politiques de J. L. Lin qui n'acceptent pas l'idée de son assassinat, car pour eux, non seulement J. Louis Lin était un camarade et un authentique révolutionnaire, mais encore cet assassinat « masqué » en suicide est UNE MENACE DIRECTE pour leur vie à venir.

Doit-on attendre un deuxième cas pour réagir ? C'est la question qu'il faut poser à tous ceux qui n'étaient pas des amis politiques de J. L. Lin qui, de gauche ou d'extrême-gauche, ne se sont pas sentis concernés : « C'est un cas à part ».. C'est justement sur ce laxisme que le Pouvoir d'Etat compte : que nous tolérions les assassinats politiques tout simplement parce que nous avons des divergences avec les victimes !

En cela ce Pouvoir est parfois aidé par les colportages qui circulent dans certains milieux de gauche ou d'extrême gauche » Curiel était un terroriste... Lin était d'extrême droite »...

Les auteurs de ses colportages ne mesurent, sans doute pas, à quel point ils sont les auxiliaires du TERRORISME — bien réel celui-là — qui a fait ses premières victimes.

S'il s'avérait que ce terrorisme-là a expérimenté avec J. Louis Lin une nouvelle technique : celle de « l'assassinat-suicide » quelle serait la responsabilité de ceux qui sont « restés indifférents ».

Avec la mort de J. L. Lin, il a été, jusqu'à présent, prouvé une chose c'est qu'en France, il est possible de tuer un militant relativement isolé, sans susciter de réaction d'importance... et ce fait, à lui seul, est inquiétant car c'est un encouragement à des pratiques terroristes de la part des divers services, parallèles ou non, qui gravitent autour du pouvoir d'Etat.



Le numéro 37 de Pòble d'Òc (2ème trimestre 1980), publiait cet encadré rageur:

## L'ASSASSINAT DE JEAN-LOUIS LIN



En octobre dernier la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Versailles confirmait le non-lieu du juge Sécly... Ainsi pour l'appareil judiciaire français se terminait (?) l'affaire Jean-Louis LIN ! Pour nous il n'en va pas de même et nous continueront à chercher ce qui s'est réellement passé, comment Jean-Louis a été assassiné et par qui... Nous avons déjà dit que nos soupçons se portaient, en ce qui concer-

ne les instigateurs de l'assassinat, d'une part sur le groupe barbouze Le Calvez-Liégeard et d'autre part sur la police officielle française. Le comportement ignoble de Sécly, juge de son état, au cours de l'instruction nous confirme l'intérêt de l'appareil d'Etat dans cette affaire. L'assassinat de Jean-Louis et le peu de réactions qu'il a suscitées nous montre, à l'évidence, que d'autres assassinats sont possibles... Quand à nous nous sommes résolus à continuer à lutter pour que la vérité sur la mort de J.L. LIN soit faite, nous savons que nous ne pouvons compter ni sur « l'honnêteté » des juges, ni sur celle de la nouvelle gauche (qui fut plus prompte à enterrement et à salir Jean-Louis qu'à réagir).. Nous comptons sur tous les révolutionnaires qui ont un intérêt commun à faire front à la liquidation physique individuelle...

Tous ceux qui veulent être informés sur l'assassinat de Jean-Louis LIN peuvent contacter le COMITE POUR LA VERITE SUR LA MORT DE JEAN-LOUIS LIN B.P. 59-75961 - Paris Cédex 20.

Enfin, le numéro 41 de Pòble d'Òc, imprimé à l'automne 1981, publiait cette lettre ouverte au garde des Sceaux, qui, bien évidemment, ne devait jamais recevoir de réponse:

## LETTRE OUVERTE AU GARDE DES SCEAUX



Monsieur le Garde des Sceaux,

Parmi les injustices criantes qui subsistent, il en est une qui nous tient particulièrement à cœur, c'est la mort de Jean Louis LIN, fondateur de POBLE D'OC.

La lumière n'a pas été faite sur cette mort et, qui plus est, on peut

dire que tout fut entrepris pour empêcher la vérité de se faire.

Retrouvé le 10 juillet 1978 dans la Seine, le corps de ce militant occitan n'a pas semblé inquiéter beaucoup la police et le juge SECLY, chargé de l'instruction.

Ce dernier s'est déchargé sur cette police pour les investigations.

A vrai dire ces investigations ont été limitées et agrémentées de brimades et de menaces à peine voilées à l'égard des proches de J.L. LIN.

Avions-nous le tort d'être trop curieux ? Cette mort était-elle si naturelle ?

Comment expliquer que les pompiers ne possédaient pas le nom du noyé alors qu'après un séjour de plusieurs jours dans la Seine les

policiers n'ont semble-t-il, pas eu de mal à l'identifier ?

Une mort naturelle, alors que tous les derniers écrits de J.L. LIN fixaient rendez-vous à ses proches pour le 9 juillet 1978 (soit plusieurs jours après la date présumée de sa mort).

Pourtant l'enquête fut confiée à des fonctionnaires de police (dont le défunt Capella) qui n'ont pas l'habitude de s'occuper de mort accidentelle et de suicide. Cette mort suspecte est d'ailleurs à l'origine d'une question posée par le parlementaire L.VILLA.

C'est pourquoi malgré la décision de non-lieu du juge SECLY après une instruction très partielle et la confirmation de ce non-lieu par la Chambre d'Accusation de

Versailles, nous continuons à penser que la lumière doit être faite sur la mort de J.L. LIN : qu'il y a tout lieu de penser que cette mort résulte d'un assassinat politique et non d'un accident ou d'un suicide.

Nous espérons que vous comprendrez que les circonstances de la mort de J.L. LIN ne doivent pas rester une de ces ombres qui peuplent la Vème République.

Nous nous tenons à votre disposition pour apporter tout éclaircissement complémentaire à ce sujet et ainsi permettre la réouverture d'un dossier trop hâtivement clos.

Les soussignés, domiciliés chez Gérard Giacometti, 2 rue du Cercle à Peypin - 13124.

Ajoutons qu'on trouve encore trace de Jean-Louis Lin [dans les archives du Nouvel Observateur](#):

## **Palestinien de langue d'Oc**

La mort de Jean-Louis Lin, le militant occitan de vingt-huit ans dont le corps a été retrouvé dans la Seine, près de Courbevoie, intrigue beaucoup de gens. Depuis deux ans, en effet, le dirigeant et fondateur de Poble d'Oc avait quitté le Midi et s'était établi à Paris. Il ne revenait guère plus à Montpellier que pour distribuer son journal. Toutefois, sa personnalité comme son engagement politique restaient assez mystérieux.

Se montrant volontiers secret et dédaigneux, il affectait ostensiblement de mener une œuvre de longue haleine et ne redoutait pas de recourir à l'action clandestine.

Il avait lancé Poble d'Oc en 1971 à Montpellier, après avoir milité dans différents mouvements d'extrême droite, dont Union-Action-Droit, Occident et Flouréal, alors qu'il était étudiant. Au départ, la revue du mouvement Poble d'Oc s'intitulait « Jeune Languedoc » et défendait des thèses « nationales et sociales » qui ne laissaient pas de doute sur les fondements mêmes de l'idéologie de ses animateurs.

Face aux critiques de l'organisation d'extrême gauche Lucha Occitana (Lutte occitane), « Jeune Languedoc » devient « Poble d'Oc » et gauchise nettement ses déclarations.

Le mouvement, qui n'a jamais dépassé la dizaine d'adhérents, parle alors de socialisme libertaire et d'autogestion.

Pourtant, après une courte hésitation, des groupes d'extrême droite

# **ON EN PARLERA DEMAIN**

du nord de la France acceptent sans mal le virage gauchiste de l'organisation.

Mais Jean-Louis Lin, également animateur de « Poble d'Auvergne » à Clermont-Ferrand, étouffe dans le cadre étroit que lui ouvre l'Occitanie. Il noue des contacts avec des militants corses. L'un d'entre eux, François Albertini, deviendra même l'un de ses adjoints et militera avec fougue jusqu'au moment où le S.R.P.J. (Service régional de Police judiciaire) de Montpellier l'arrêtera en 1975 pour détention d'armes et l'interrogera très longuement. Mais, déjà à cette époque, des contacts ont eu lieu entre Jean-Louis Lin et la résistance palestinienne.

Un meeting de soutien à la cause palestinienne est même organisé au cinéma Le Club à Montpellier. Mahmoud Saleh, l'un des leaders du Front du Refus, fondateur de la Librerie arabe de Paris — et qui,

depuis, a été tué dans un attentat — y participait personnellement.

Dès lors, l'engagement aux côtés des Palestiniens semble devenir une base fondamentale du discours de « Poble d'Oc ». Les derniers numéros sont là pour en témoigner. Et c'est pourquoi on se demande dans les milieux occitans si sa mort n'aurait pas un lien avec « l'internationalisme » développé par Jean-Louis Lin, notamment en direction de la cause arabe. En effet, rien ne permet de penser aujourd'hui que sa mort pourrait avoir un lien quelconque avec son militantisme occitan.

Toutefois, l'attitude de la police, qui a manifestement fait tout ce qu'il fallait pour que la presse présente Lin comme un militant maoïste, suscite aussi de graves interrogations. Tout se passe en effet comme si on voulait répandre l'idée de la recrudescence de l'activisme de l'extrême-gauche. A quelles fins ? Au profit de qui ?

Sans doute ne connaîtra-t-on jamais les causes exactes de sa mort, ni l'identité de ses assassins, si assassins il y eut, ce qui semble tout de même assez probable.

Jean-Louis Lin, personnalité assez isolée, et controversée, attend toujours son biographe...

Mais qui, aujourd'hui, s'intéresse encore aux années 1970 ?